

Fiche descriptive du module 5

Aperçu

Le présent module identifie les étapes que les groupes doivent suivre pour démarrer une entreprise coopérative, y compris l'environnement réglementaire et les compétences ou idées nécessaires pour naviguer dans ce processus. Il passe également en revue les organismes de soutien qui aident les coopératives à se développer, ainsi qu'un certain nombre d'outils et de ressources conçus pour le démarrage des coopératives.

Considérations relatives au démarrage d'une coopérative

Pour réussir le démarrage d'une coopérative, les groupes ont besoin des trois atouts suivants :

1. Un **leader identifiable**, qui peut défendre le projet et rassembler les ressources.
2. Un **groupe défini de personnes**, dont les intérêts et la vision concordent.
3. Un **marché défini**, qui soutiendra la coopérative pendant la phase de démarrage et au-delà.

Le processus de démarrage des coopératives est semblable à celui des autres entreprises à propriétaires multiples et comporte les étapes suivantes :

1. **Mobiliser les parties intéressées** qui expriment un besoin commun
2. **Évaluer la situation** et effectuer une planification préliminaire
3. **Déterminer la structure organisationnelle** de la coopérative
4. Déposer tous les documents nécessaires à la **constitution en société**
5. Déterminer et préparer la croissance en réalisant **un plan d'affaires et une composition du capital**
6. Commencer l'**exploitation**
7. Commencer à recruter de nouveaux membres et s'assurer qu'ils sont en mesure de participer grâce à **un accueil et à une formation efficaces**

Défis relatifs au démarrage

Les coopératives peuvent éprouver des difficultés pendant la phase de démarrage, des défis qui retardent ou empêchent la réalisation d'un projet. Ces difficultés peuvent être attribuables à une réglementation restrictive ou à un manque de sens des affaires. Les défis suivants sont communs aux coopératives en phase de démarrage :

1. **Un nombre trop restreint** de personnes pour se constituer en société ou fonctionner efficacement.
2. L'espoir de réaliser **trop de choses, trop tôt** peut freiner la croissance lorsqu'un groupe doit faire face à des coûts d'investissement élevés.



3. Une mauvaise **gestion financière** causée par un niveau d'endettement trop lourd.
4. La **complexité de la langue** utilisée pour le financement et la constitution d'une coopérative.
5. Les **coûts initiaux** peuvent être trop élevés pour aller de l'avant comme prévu, surtout si le projet est complexe.
6. La **confusion au sujet des étapes** peut amener les groupes à essayer de sauter des processus importants, ce qui fait reculer le projet dans son ensemble.
7. La difficulté à naviguer dans le processus de démarrage et la **disponibilité de l'information** peuvent limiter la façon dont un groupe procède.
8. Des **restrictions législatives** dans certaines provinces empêchent les groupes d'utiliser le modèle qui correspond le mieux à leur situation.

Soutien au développement des coopératives

Les organismes suivants offrent du soutien aux entrepreneurs qui veulent créer des coopératives :

- [Co-operatives First](#) (anglais seulement)
- [Coopératives et mutuelles Canada](#) et les associations coopératives provinciales
- [Réseau de développement économique et d'employabilité Canada](#)
- [Co-op Consultants](#) (anglais seulement)
- [Les agences de développement régional](#)

Ressources recommandées

Étude de cas du démarrage d'une entreprise fictive préparée par Co-operatives First:
[Étude de cas sur le démarrage d'une entreprise : Rural Matters Facilitators Co-operative](#)

Outil de Co-operatives First: [Processus de constitution des coopératives, par province](#)

